



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Dimanche 27 Juin 2010 - Ferme auberge du Thanner-Hubel

1. Tenue d'une assemblée générale extraordinaire et ouverture de l'AGE

Suite à la convocation, en date du 1^{er} Juin 2010, remise à tous les membres de l'association en vue d'une assemblée générale extraordinaire le 27 Juin 2010 à la ferme auberge du Thanner-Hubel située dans le massif vosgien à proximité du col du Hundsrück, comme convenu dans lettre de convocation, à Midi, le Président Jean-Michel Girard, déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire et procède à l'examen de l'ordre du jour.

2. Ordre du jour

Modification des statuts avec changement de dénomination de notre association :
LA SALTARELLE MULHOUSE à la place de **A CHŒUR JOIE MULHOUSE**

3. Détail du vote

- Nombre de membres de l'association : 35
- Nombre de présents : 20
- Nombre de pouvoirs : 9
- Nombre de votants : 29
- Quorum pour statuer : 18 soit la moitié des membres de l'association plus un membre.
- Nombre minimum d'avis favorables à la modification des statuts : (3/4) des votants, soit : $(3/4) \times 29 = 22$.

4. Vote

Nombre de membres favorables à la modification des statuts tel que présenté dans l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de ce jour : **29, soit l'unanimité des votants.**

5. Conclusion

La modification des statuts est donc définitivement adoptée à l'unanimité et notre association se dénommera désormais :

LA SALTARELLE MULHOUSE

A 12 h 30, Le Président clôt l'assemblée générale extraordinaire.

Fait à Mulhouse le 28 Juin 2010.

Le président :
Jean-Michel GIRARD

Secrétaire :
Georges COGORDAN